

# Une nouvelle stratégie française en matière de forces de souveraineté et de présence

Jean-Marc GIRAUD

| Colonel (terre), auditeur de la 69<sup>e</sup> session du CHEM.

Le rapport au monde, je crois profondément, irrigue la Nation », déclarait le président Macron lors de la conférence 2019 des ambassadeurs et des ambassadrices <sup>(1)</sup>. De par son histoire et sa géographie, la France est un acteur global qui détient avec son dispositif militaire outre-mer et étranger de capacités rares de rayonnement et d'action à l'échelle du monde. Érodé graduellement par des politiques drastiques de rationalisation, ce dispositif bénéficie depuis la *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale* (2017) d'un regain d'intérêt imposé par les reconfigurations géopolitiques et la dégradation sécuritaire internationale à l'œuvre. Surtout, cette inflexion s'inscrit dans la volonté présidentielle de réaffirmer la vocation universelle de la France et la nécessité de prolonger cette démarche au niveau européen. Outil de puissance, avantage comparatif et interfaces géostratégiques, les forces prépositionnées participent de la préservation des intérêts nationaux. À l'avenir, comment garantir l'efficacité et améliorer le rendement de ce « collier de pépites <sup>(2)</sup> » ?

Adapter l'ambition française de puissance globale aux recompositions géopolitiques du XXI<sup>e</sup> siècle requiert un réinvestissement séquentiel, soutenable et différencié dans nos forces de souveraineté et de présence, en mobilisant les leviers politique, diplomatique, économique et militaire. Souveraineté nationale, stabilités régionales, prospérité et influence de la France sur la scène internationale sont en jeu.

## Des capacités d'action et d'influence uniques en Europe

Héritage historique, la France dispose, derrière les États-Unis, du 2<sup>e</sup> dispositif de forces prépositionnées <sup>(3)</sup>, lui conférant une présence militaire globale et permanente.

<sup>(1)</sup> MACRON Emmanuel, « Discours du Président à la conférence des ambassadeurs », 27 août 2019 ([www.elysee.fr/](http://www.elysee.fr/)).

<sup>(2)</sup> Par analogie aux « routes des Indes », « (nouvelles) routes de la soie », « collier de perles » et « *belt & road initiative* », et selon un officier général ayant servi dans le dispositif prépositionné et s'exprimant lors d'un séminaire de l'Ifri, le 11 mars 2019, intitulé « Les forces de présence et de souveraineté : de la protection du territoire au prépositionnement ».

<sup>(3)</sup> TENENBAUM Élie avec PAGLIA Morgan et RUFFIE Nathalie, « Confettis d'empire ou points d'appui ? L'avenir de la stratégie française de présence et de souveraineté », *Focus stratégique* n° 94, Centre des études de sécurité de l'Ifri, février 2020, p. 5 ([www.ifri.org/](http://www.ifri.org/)).

Elle est d'ailleurs le seul pays de l'Union européenne (UE) post-*Brexit* doté d'un réseau mondial de points d'appui. Atout stratégique, ce dispositif est toutefois fragilisé par deux décennies de transformations successives.

### **Un réseau mondial de points d'appui outre-mer et étranger**

Avec environ 10 850 hommes <sup>(4)</sup>, le dispositif prépositionné compte cinq forces de souveraineté dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer (Drom-Com), ainsi que cinq forces de présence en Afrique et dans le golfe arabo-persique (GAP).

Les forces de souveraineté contribuent à la protection du territoire national, des Français et des installations stratégiques. En soutien de l'action de l'État, elles participent de la préservation des intérêts nationaux dans les espaces sous souveraineté, dont les 11 millions de km<sup>2</sup> de Zone économique exclusive (ZEE). Avec près de 7 150 hommes <sup>(5)</sup> déployés dans trois bassins océaniques (Caraïbes, Indien et Pacifique), elles se sont progressivement spécialisées. Les Forces armées en Guyane (FAG), les Forces armées de la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI) et les Forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC) forment des points d'appui aéroterrestres, alors que les Forces armées aux Antilles (FAA) et les Forces armées en Polynésie française (FAPF) disposent de capacités à dominante maritime.

Ce dispositif est stable malgré les incertitudes politiques sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie avec le 3<sup>e</sup> référendum d'autodétermination (septembre 2020) et les discussions avec Madagascar sur les îles Éparses.

Les forces de présence participent à la prévention des crises dans leur zone de responsabilité. Le cas échéant, elles peuvent y conduire, participer ou soutenir une opération militaire. Avec environ 3 700 hommes, elles comptent trois Bases opérationnelles avancées (BOA) où se trouvent les Forces françaises de Côte d'Ivoire (FFCI), les Forces françaises stationnées à Djibouti (FFDJ) et les Forces françaises aux Émirats arabes unis (FFEAU). Elles comprennent aussi deux Pôles opérationnels de coopération (POC), armés par les Éléments français au Sénégal (EFS) et ceux au Gabon (EFG).

La pérennité de cette présence, bien que régie par des accords bilatéraux <sup>(6)</sup>, est dépendante du pays hôte. Ainsi, Djibouti et les Émirats arabes unis (EAU) bénéficient de clauses de défense et d'assistance en cas d'agression.

La couverture militaire globale repose sur l'attribution d'une Zone de responsabilité permanente (ZRP) par force. Chacune d'elles est placée sous l'autorité d'un commandant interarmées qui prend outre-mer le titre de Commandant supérieur (Comsup). Sous la tutelle du ministère des Outre-mer, le Comsup exerce son autorité sur les formations du Service militaire adapté (SMA).

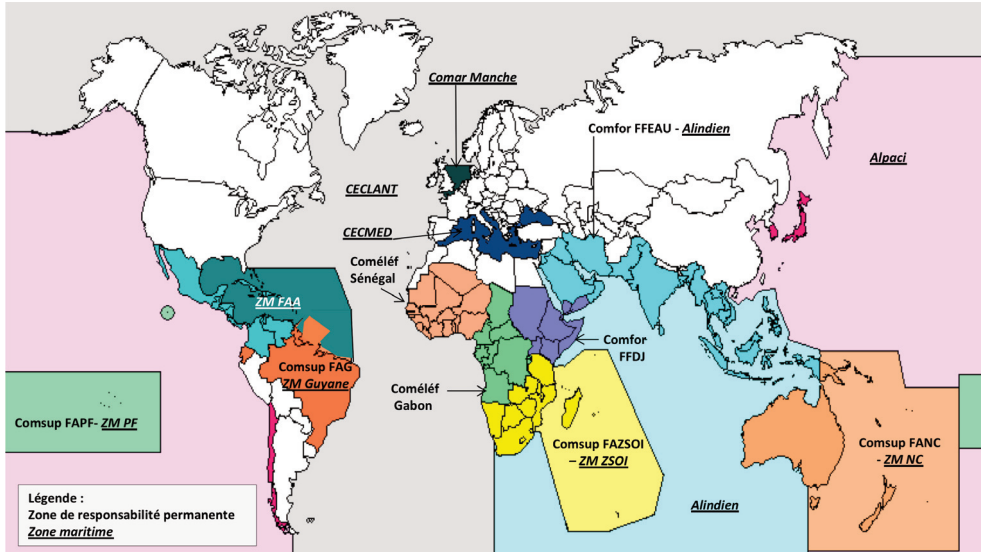
<sup>(4)</sup> MINISTÈRE DES ARMÉES, « Les chiffres clés de la Défense 2019 », 2019, p. 24 ([www.defense.gouv.fr/](http://www.defense.gouv.fr/)).

<sup>(5)</sup> *Ibid.*

<sup>(6)</sup> Actualisation des accords de défense : Émirats arabes unis (2009), Gabon (2010), Djibouti (2011), Sénégal et Côte d'Ivoire (2012).

Une nouvelle stratégie française  
en matière de forces de souveraineté et de présence

Réseau de facilités logistiques et diplomatiques, le dispositif prépositionné est par ailleurs indispensable aux opérations aéroterrestres et maritimes de la France.



Carte <sup>(7)</sup> : Zones de responsabilité permanentes et zones maritimes en vigueur

### Un dispositif géostratégique éprouvé

Les forces prépositionnées concourent par leur contrat opérationnel aux fonctions stratégiques dont l'interdépendance s'est accrue. « Les liens sont ainsi devenus plus étroits entre l'intervention, la protection et la prévention, à l'extérieur comme à l'intérieur du territoire national <sup>(8)</sup>. »

La contribution à la fonction dissuasion est indirecte, les forces de souveraineté offrant des plateformes de prépositionnement éventuel aux Forces aériennes stratégiques voire à la Force aérienne nucléaire.

Par leur implantation et les interactions régionales, les forces prépositionnées forment d'abord des « îlots de capacités de renseignement <sup>(9)</sup> » d'origine humaine, image et électromagnétique. Elles participent avec des moyens limités à un « renseignement d'allonge mondial <sup>(10)</sup> ». Garanties dans les airs et en mer, les forces de souveraineté sont essentielles à la protection des outre-mer et de la ZEE. Au vu des crises cumulatives, elles apportent à terre, sous réquisition de l'autorité civile, un concours

<sup>(7)</sup> ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES, *Commandement interarmées permanent hors territoire métropolitain*, Publication interarmées (PIA-3.36), 10 août 2011, p. 45 ([www.irsem.fr/](http://www.irsem.fr/)).

<sup>(8)</sup> MINISTÈRE DES ARMÉES, *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017*, 2017, p. 71 ([www.defense.gouv.fr/](http://www.defense.gouv.fr/)).

<sup>(9)</sup> TENENBAUM Élie avec PAGLIA Morgan et RUFFIE Nathalie, *op. cit.*, p. 41.

<sup>(10)</sup> Christian MALIS, *Guerre et stratégie au XXI<sup>e</sup> siècle*, Fayard, 2014, p. 287.

indispensable aux forces de sécurité intérieures et civiles. Les forces de présence, quant à elles, jouent un rôle clé dans la prévention des menaces contre les intérêts français et le pays hôte. Levier privilégié, la coopération militaire contribue à la stabilité en renforçant l'autonomie des armées locales. Elle s'exporte dans les pays de la ZRP, y compris par les forces de souveraineté, sous forme de partenariats militaires opérationnels <sup>(11)</sup> et d'exercices conjoints. Elle est complémentaire de la coopération structurelle conduite par la Direction de coopération de sécurité et de défense <sup>(12)</sup>. En cas de crise, les forces prépositionnées <sup>(13)</sup> sont prêtes à intervenir dans l'étranger proche. L'acclimatation et la proximité leur confèrent réactivité et aptitude relative d'entrée en premier, toutes deux déterminantes au déclenchement des opérations *Serval* <sup>(14)</sup> et *Sangaris* <sup>(15)</sup> en 2013 puis *Chammal* <sup>(16)</sup> en 2014.

La présence militaire globale s'enrichit enfin de partenariats stratégiques dans le voisinage des forces prépositionnées. La France dispose ainsi d'accords bilatéraux en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud, et des liens renforcés avec plusieurs démocraties de l'océan Indien et du Pacifique : Inde, Australie et Japon.

En dépit de leur utilité stratégique, le sort des forces prépositionnées a régulièrement oscillé entre « liquidation » et réhabilitation au gré des priorités politiques et des arbitrages budgétaires.

#### **Des forces affaiblies par des restructurations successives**

Dans les années 1990, les adaptations de l'après-guerre froide, la professionnalisation des armées et la fin des essais nucléaires commencent la transformation en profondeur et la réduction des forces prépositionnées.

La Révision générale des politiques publiques (RGPP) de 2007 et le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2008 accentuent la rationalisation sous l'effet des principes de mutualisation <sup>(17)</sup> et de spécialisation. C'est aussi le moment d'une reconfiguration des forces de présence, avec l'ouverture d'un point d'appui dans « l'arc de crise <sup>(18)</sup> » aux EAU en 2009 en contrepartie de la conversion <sup>(19)</sup> des forces françaises en Afrique. Les crises malienne et centrafricaine de 2013 mettent un coup d'arrêt à ces orientations et redessinent en 2014 l'organisation actuelle en POC et BOA. Façonnée par le sursaut sécuritaire national de 2015, la *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale* de 2017 amorce un renouveau de l'ambition en réclamant un effort en

<sup>(11)</sup> Dans le cadre du partenariat militaire opérationnel (PMO) en 2019, 16 545 soldats africains ont bénéficié des actions de formation des EFS et des EFG. Voir MINISTÈRE DES ARMÉES, « EFG : Près de 10 000 militaires africains formés en 2019 », 24 février 2020 ([www.defense.gouv.fr/](http://www.defense.gouv.fr/)) et « EFS : Bilan de l'année 2019 », 13 février 2020 ([www.defense.gouv.fr/](http://www.defense.gouv.fr/)).

<sup>(12)</sup> La DCSD relève du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

<sup>(13)</sup> Les POC détiennent des capacités autonomes d'intervention très limitées.

<sup>(14)</sup> Opération militaire française au Mali de janvier 2013 à juillet 2014 contre l'offensive de groupes armés terroristes.

<sup>(15)</sup> Opération militaire française de stabilisation en République centrafricaine de décembre 2013 à octobre 2016.

<sup>(16)</sup> Lancée depuis septembre 2014 et volet français de l'opération interalliée *Inherent Resolve* de lutte contre *Daech*.

<sup>(17)</sup> Généralisation à partir de 2011 des bases de défense pour le soutien interarmées des forces prépositionnées.

<sup>(18)</sup> *Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale*, 2008, Odile Jacob p. 43 ([www.vie-publique.fr/](http://www.vie-publique.fr/)).

<sup>(19)</sup> En 2011, les Forces françaises du Cap-Vert devenues Éléments français du Sénégal forment le 1<sup>er</sup> POC.

direction du dispositif prépositionné et de la fonction Prévention. L'intention, reprise dans la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, prévoit pour les forces prépositionnées « des effectifs suffisants et des équipements adéquats ».

La fragilisation des ressources humaines procède de la déflation des effectifs et du recours aux Missions de courte durée (MCD). Deux tiers des forces prépositionnées sont ainsi en MCD, dont 87 % proviennent de l'Armée de terre (ADT) <sup>(20)</sup>. Bien qu'elle permette aux forces terrestres de s'aguerrir, la « dépermanentisation » affecte la connaissance du milieu et l'intégration des forces dans la société locale. Ce « montage » pénalise le développement d'une réelle expertise outre-mer et étranger (OM-E) et le rayonnement local des forces. Lié aux MCD, le déploiement d'unités de l'ADT au format « Proterre <sup>(21)</sup> » trouve ses limites en situation de crise exigeant des savoir-faire spécifiques (génie, infanterie) et des structures éprouvées.

L'érosion concerne aussi les équipements qui sont orientés vers les interventions de basse intensité et traversés par des tensions toutes composantes confondues. Ainsi, l'Armée de l'air est confrontée à la faible disponibilité des hélicoptères <sup>(22)</sup> et à la baisse de ses capacités de mobilité, le remplacement des *C-160 Transall* par les Casa *CN-235* ayant réduit de moitié la capacité de transport <sup>(23)</sup>. La Marine nationale est la plus touchée avec des ruptures temporaires de capacité qui subsisteront jusqu'en 2025 et la fin du remplacement des patrouilleurs *P400*. La mise en service de *Bâtiments de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM)* à la place des *Bâtiments de transport léger (Batral)* s'est accompagnée d'une diminution par deux des capacités de transport <sup>(24)</sup> et de la perte de la capacité amphibie. Pour la composante terrestre, l'équipement des forces s'effectue après la mise à niveau des régiments en métropole et en opération. La différentiation s'opère aussi au profit des forces de présence en BOA dotées de matériels assez récents. Avec des véhicules vieillissants (camions de transport de type *GBC 180* et *TRM 2000*), la mobilité tactique terrestre demeure de manière générale contrainte.

Au terme de vingt années d'évolution, le dispositif prépositionné a connu une diminution de moitié de ses effectifs <sup>(25)</sup> et une érosion capacitaire dont la « réparation <sup>(26)</sup> » et la modernisation ont été relancées récemment. Dispositif « doublement » éprouvé, il est confronté en outre à la nouvelle donne stratégique.

<sup>(20)</sup> TENENBAUM Élie avec PAGLIA Morgan et RUFFIE Nathalie, *op. cit.*, p. 51.

<sup>(21)</sup> Structure identique à toutes les armes pour remplir les missions communes de l'Armée de terre.

<sup>(22)</sup> La disponibilité des hélicoptères *Puma* est inférieure à 50 %. Voir COMMISSION DES FINANCES, *La disponibilité des hélicoptères du ministère des Armées* (Rapport d'information n° 650), 11 juillet 2018, p. 18 ([www.senat.fr/rap/r17-650/r17-650.html](http://www.senat.fr/rap/r17-650/r17-650.html)).

<sup>(23)</sup> La charge utile du Casa *CN-235* établie à 45 passagers est moitié moindre que celle du *C-160*.

<sup>(24)</sup> Capacité d'emport de 60 personnes pour le *BSAOM* contre 130 hommes et 12 véhicules pour le *Batral*.

<sup>(25)</sup> D'environ 23 000 personnes dans les années 2000 à 10 850 en 2019. Voir notamment SÉNAT, « Les opérations extérieures sous le contrôle du Parlement » ([www.senat.fr/rap/r08-178/r08-1782.html](http://www.senat.fr/rap/r08-178/r08-1782.html)).

<sup>(26)</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE, « Audition du général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'Armée de terre », 26 septembre 2018 ([www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion\\_def/115cion\\_def1718075\\_compte-rendu](http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_def/115cion_def1718075_compte-rendu)).

## Un dispositif mis au défi des mutations géopolitiques du XXI<sup>e</sup> siècle

La dégradation sécuritaire internationale et les reconfigurations géopolitiques impactent distinctement les forces prépositionnées et rappellent les enjeux de puissance liés à la présence militaire globale de la France.

### « Une ère de grandes turbulences <sup>(27)</sup> »

L'intensification et le rapprochement des menaces traduisent un affaiblissement du système international et du multilatéralisme ainsi que l'émergence ou le retour d'acteurs qui le contestent.

L'effritement du système de sécurité internationale, accru par le repli stratégique américain, laisse le champ libre au « retour de la force » dans les relations internationales, à l'instar de la Russie ou de la Turquie en Syrie. La dissémination des armements et le nivellement technologique renforcent les moyens d'agression des États, des groupes para- (Crimée, 2014) et proto- (*Daech*) étatiques. Couplées aux modes opératoires « hybrides » combinant ambiguïté et désinformation, ces évolutions renforcent les risques d'escalade. Les difficultés d'attribution et les actions sous le seuil peuvent contourner la dissuasion. La réévaluation des capacités conventionnelles représente donc un enjeu pour peser dans un jeu géostratégique complexe où les forces prépositionnées sont un atout certain pour observer, comprendre et agir. Enfin, la prédation des zones de souveraineté souligne la nécessité de leur contrôle, car « ce qui n'est pas surveillé est visité, ce qui est visité est pillé, et ce qui est pillé finit toujours par être contesté. <sup>(28)</sup> »

Puissance continentale, la Chine est également une puissance maritime en expansion. Sa domination en mer de Chine méridionale et la sécurisation de ses voies maritimes par un « collier de perles » concourent à son objectif de suprématie mondiale en 2049 <sup>(29)</sup>. Cette expansion concurrence les intérêts français dans les zones de souveraineté (Nouvelle-Calédonie), de présence (Djibouti) et dans les eaux internationales où la France est soucieuse de préserver le cadre juridique de la convention de Montego Bay <sup>(30)</sup>. La mondialisation impose en effet la prise en compte des « espaces communs » impactant les enjeux géopolitiques et géoéconomiques. Pour les armées, au cycle des « petites guerres » succède celui de l'« opposition dans les grands espaces <sup>(31)</sup> ». Enjeu de puissance, le contrôle des espaces maritimes communs depuis des points d'appui littoraux est d'actualité dans un XXI<sup>e</sup> siècle où 90 % des échanges commerciaux se font par voie maritime et 99 % des télécommunications par câbles sous-marins <sup>(32)</sup>. Ces

<sup>(27)</sup> Expression utilisée par le président Macron dans la préface de la *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale* 2017 ([www.defense.gouv.fr/](http://www.defense.gouv.fr/)).

<sup>(28)</sup> PHILIPPE Édouard, « Discours du Premier ministre, à Toulon », 30 septembre 2017 ([www.gouvernement.fr/](http://www.gouvernement.fr/)).

<sup>(29)</sup> Objectif fixé par le président chinois Xi Jinping dans son discours d'ouverture du 19<sup>e</sup> congrès du Parti communiste chinois, octobre 2017.

<sup>(30)</sup> Convention des Nations unies datant de 1973 sur le droit de la mer.

<sup>(31)</sup> Christian MALIS, *op. cit.*, p. 55.

<sup>(32)</sup> CAMBON Christian, « Les Outre-mer, points d'appui et interfaces géostratégiques », *Revue Défense Nationale*, n° 823, octobre 2019, p. 13.

tendances questionnent l'ouverture de points d'appui sur les routes commerciales et de l'information, actuelles (Indo-Pacifique) et futures (Grand Nord).

Les risques de la faiblesse issus de la fragilité d'États voisins (Sahel, Levant, etc.) se disséminent dans les sociétés européennes (djihadisme). Démographie et disparité économique aggravent ces risques qui se manifestent aussi outre-mer, déstabilisant notamment la société mahoraise. Par ailleurs, la fréquence et l'intensité des risques climatiques exposent les territoires ultramarins. L'action militaire pourrait y combiner logique de stocks localement (matériel de secours, vivres) et flux de renforts métropolitains. La sécheresse impactera aussi les forces de présence en Afrique à l'instar des conflits au Sahel entre pasteurs transhumants et cultivateurs sédentaires. Enfin, les flux planétaires favorisent les risques sanitaires et les pandémies (coronavirus en 2019-2020). Les armées contribuent dès lors à la continuité des services de l'État, singulièrement outre-mer. Le pont aérien et le déploiement de porte-hélicoptères amphibies (PHA) aux Antilles et en océan Indien soulignent l'autonomie relative des forces de souveraineté, les délais depuis la métropole et l'isolement du Pacifique.

Les caractéristiques de cette ère de turbulences sont à décliner localement en distinguant les forces prépositionnées les unes des autres.

### **Évaluer les environnements géopolitiques régionaux**

Préalable à l'élaboration d'une stratégie, la compréhension de l'environnement local facilite l'identification des rapports de force, des partenaires et des besoins.

La zone Caraïbes (Antilles, Guyane) est soumise au cumul de risques naturels, criminels et écologiques. Les coopérations militaires régionales s'articulent donc autour de la gestion commune de ces risques notamment avec le Brésil, la Colombie, les États-Unis ou les Pays-Bas. Face au défi de la surveillance maritime et terrestre (Guyane), les priorités capacitaires des FAA et des FAG portent sur la modernisation des moyens de surveillance et la mobilité aérienne voire l'aptitude amphibie pour l'intervention.

En Asie-Pacifique (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie), « centre de gravité » mondial, s'expriment la compétition sino-américaine, l'ambition chinoise <sup>(33)</sup> et la remise en cause de la liberté de navigation. La France y éprouvera l'exercice de sa souveraineté, maritime et territoriale, et la gestion des catastrophes naturelles. Ses capacités futures devront répondre aux impératifs de coopération militaire régionale de premier rang (Australie, Japon et États-Unis), y compris pour la composante terrestre (standard *Scorpion* <sup>(34)</sup>), de mobilité régionale aérienne (*A400M*) et de surveillance maritime (frégate nouvelle génération).

<sup>(33)</sup> Avec des projets piscicoles chinois en Polynésie française.

<sup>(34)</sup> Programme de modernisation des capacités de combat de l'Armée de terre autour d'un système d'information unique.

La zone sud de l’océan Indien (Réunion, Mayotte) présente un enjeu de souveraineté avec le retour de la Russie <sup>(35)</sup> et de la Chine, l’immigration clandestine à Mayotte, la pêche illégale dans la ZEE des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et les revendications territoriales dans un canal du Mozambique fréquenté par des flux maritimes « sud-sud » croissants <sup>(36)</sup>. Prometteur, le partenariat à « 360° » avec l’Inde compte des coopérations emblématiques : contrat *Rafale*, accès de l’*Indian Navy* aux bases françaises, déploiement d’un avion de surveillance maritime indien à La Réunion et développement d’un système d’imagerie spatiale <sup>(37)</sup>. Les priorités s’appliquent aux capacités aériennes de transport et à la coopération avec les armées de la Communauté de développement de l’Afrique australe (*SADC*), dont celles du Mozambique.

Au Moyen-Orient et dans le golfe arabo-persique (EAU), d’où provient une partie des approvisionnements énergétiques, les tensions régionales persisteront. Faute de certitudes sur les garanties de sécurité américaines <sup>(38)</sup>, la France maintient une politique pragmatique envers l’Iran, promouvant une coopération de l’UE au profit de la sécurité maritime dans le GAP. Le déploiement régulier de forces françaises participe de la coopération avec les EAU et de missions de réassurance. Enfin, le développement de partenariats en Afrique du Nord et au Proche-Orient est à considérer pour stabiliser cette zone d’intérêt et relever les défis futurs en Méditerranée. Il pourrait mener à la constitution d’un point d’appui dans un pays favorable à une présence française légère (Liban, Égypte, Tunisie, etc.).

La Corne de l’Afrique (Djibouti) fait face à la menace djihadiste (*Al-Shabaab* en Somalie, *Al-Qaida* au Yémen) et à la compétition stratégique entre Nations européennes, américaine, chinoise, japonaise et turque. Sur la route maritime Europe-GAP-Asie, Djibouti forme un centre logistique et numérique incontournable. La coopération française s’est intensifiée avec certains membres de l’Autorité intergouvernementale pour le développement (*IGAD*), dont l’Éthiopie, depuis 2018. L’importance de Djibouti incite à moderniser les équipements et les infrastructures des Forces françaises à Djibouti (FFDj) et à renforcer leur capacité de coopération. L’actualisation des accords de défense en 2021 représente une opportunité de contractualiser cette ambition tout en réfléchissant à équiper les forces djiboutiennes.

L’Afrique de l’Ouest (Sénégal, Côte d’Ivoire) est confrontée à l’expansion du djihadisme du Sahel vers le golfe de Guinée. La croissance économique de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (Cédéao) et l’importante communauté de ressortissants <sup>(39)</sup> poussent à y investir dans une approche globale et

<sup>(35)</sup> Accord de défense signé entre la Russie et Madagascar en septembre 2018.

<sup>(36)</sup> 30 % de la production mondiale de pétrole transitent par le canal de Mozambique. Voir NUMA Jean-Pierre « Océan Indien : étude géopolitique et stratégique des flux maritimes, risques et menaces », *Diploweb*, 28 janvier 2018 ([www.diploweb.com/Ocean-Indien-etude-geopolitique-et-strategique-des-flux-maritimes-risques-et-menaces](http://www.diploweb.com/Ocean-Indien-etude-geopolitique-et-strategique-des-flux-maritimes-risques-et-menaces)).

<sup>(37)</sup> Accord de 2019 entre le Centre national d’études spatiales et l’*Indian Space Research Organisation*.

<sup>(38)</sup> Avec la dénonciation par les États-Unis de l’Accord de Vienne sur le nucléaire iranien le 8 mai 2018.

<sup>(39)</sup> Ressortissants français en 2019 : 21 339 au Sénégal, 17 856 en Côte d’Ivoire et 8 739 au Mali. Voir ministère de l’Europe et des Affaires étrangères, *Rapport du gouvernement sur la situation des Français établis hors de France*, 2019, 149 pages ([www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_2019\\_-\\_version\\_finale\\_pdf\\_cle8dfb23.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_2019_-_version_finale_pdf_cle8dfb23.pdf)).



régionale, sous peine de voir l'influence française contestée par la Chine et la Russie. BOA de la façade ouest-africaine, les FFCI ont vocation à se densifier pour intervenir et préparer certains contingents africains avant engagement. Le développement de l'offre de coopération et la mobilité régionale sont prioritaires.

L'Afrique centrale (Gabon) fait face au djihadisme (*Boko Haram*) et au renouvellement de ses dirigeants politiques (Gabon, Tchad). L'influence française est concurrencée jusque sur les théâtres d'opérations avec la présence russe par procuration (société militaire privée Wagner, pilotée par le Kremlin) en République centrafricaine. Le développement de la coopération permettrait de satisfaire les demandes des armées de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) tout en promouvant la modernisation des forces gabonaises. Enfin, la présence de forces françaises au Tchad, « pièce centrale » du dispositif en Afrique, est à décorrélérer de l'avenir de *Barkhane* <sup>(40)</sup>.

Si de nombreux défis pèsent sur l'environnement opérationnel des forces prépositionnées, celles-ci continuent d'asseoir le rang de la France sur la scène internationale.

#### **Une contribution directe aux enjeux de puissance**

Avec le retour de certaines puissances et le rattrapage des pays émergents, le dispositif prépositionné demeure un avantage comparatif contribuant aux enjeux géostratégiques de souveraineté, de stabilité, d'influence et de prospérité.

La souveraineté nationale s'exerce au service des intérêts de la France dans le monde et de la sauvegarde des Français, dont 1,8 million de ressortissants <sup>(41)</sup>. Les forces de souveraineté contribuent outre-mer à la résilience de l'État et à l'édifice national. Acteurs du lien armée-Nation, le SMA et demain le Service national universel (SNU) participent dans les Drom-Com à transmettre les valeurs citoyennes en répondant au principe constitutionnel d'unité et d'indivisibilité de la République. Outre la plus-value géostratégique, les Outre-mer sont indispensables au recrutement (12 % des engagés de l'Armée de terre <sup>(42)</sup>), à la formation et à l'entraînement des armées.

« Bulles de stabilité » régionales, les forces prépositionnées concourent aux responsabilités internationales de la France. Contribuant à la prévention et à la gestion des crises, elles constituent des plateformes sûres de projection de force dans le monde. Les intérêts de la France intègrent les États avec lesquels elle est liée par des partenariats stratégiques et des accords de défense en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie-Océanie. La présence militaire globale de la France, comme un partenaire et un allié crédible, conforte sa place au sein du Conseil de sécurité des Nations unies et dans l'ordre multilatéral qui doit prévaloir.

<sup>(40)</sup> Opération militaire française lancée depuis août 2014 pour lutter contre les groupes armés terroristes au Sahel.

<sup>(41)</sup> Registre 2020 des Français établis hors de France du ministère des Affaires étrangères.

<sup>(42)</sup> Selon la Direction des ressources humaines de l'Armée de terre (DRHAT).

L'influence mondiale plus ou moins grande de la France passe par son réseau mondial diplomatique, militaire et culturel (francophonie). Vecteurs d'influence et de rayonnement, les forces prépositionnées contribuent au rang français de « puissance moyenne d'influence mondiale <sup>(43)</sup> » et concourent à son « attractivité stratégique <sup>(44)</sup> » dans un monde multipolaire. L'investissement de la France au sein de l'ONU, de l'UE, de l'Otan et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) est central dans l'autonomie nationale de décision. Il suppose que soient préservés les moyens diplomatiques et militaires de sa présence et de son influence.

La prospérité et les intérêts économiques sont en jeu à plusieurs niveaux. La sécurisation des approvisionnements et des flux commerciaux et numériques est vitale. Les Outre-mer constituent un « gisement » de ressources naturelles aux formidables potentialités : halieutique, minière, énergétique, voire nodules métalliques et gisements en mer. Facteur de stabilité, les forces de présence favorisent les investissements français à l'étranger et l'aide au développement notamment en Afrique. Enfin, et à l'instar des FFEAU, les forces promeuvent le soutien à l'exportation et la base industrielle de défense.

L'importance stratégique des forces prépositionnées se manifeste jusque dans la compétition avec des puissances globales et régionales. Dans ce contexte, tout renoncement serait irréversible. Aussi, l'inflexion portée par le président de la République Emmanuel Macron doit s'incarner résolument.

### **Un « collier de pépites » au service d'une ambition globale**

Pour demeurer un atout de puissance dans un environnement instable et concurrentiel, le dispositif prépositionné doit opérer la montée en gamme des capacités militaires en adéquation avec les mutations géopolitiques. Redonner au prépositionnement ses lettres de noblesse passe par un réinvestissement séquentiel, soutenable et différencié, en mobilisant l'ensemble des leviers.

#### **« Penser globalement, agir régionalement <sup>(45)</sup> »**

L'atteinte de l'ambition requiert la mise en place d'une gouvernance spécifique, l'élaboration de la stratégie et le phasage de son déploiement.

« Nous devons trouver les moyens de peser dans la mondialisation, mais aussi de repenser cet ordre international [...] cela ne se fera pas en un jour. Mais j'ai conscience de la nécessité de cette pensée et de cette démarche aux niveaux français et européens. Sinon nous tombons <sup>(46)</sup>. » Le discours présidentiel réaffirme l'ambition globale de la France et exhorte à l'action sous peine de déclassement. L'évolution des

<sup>(43)</sup> Voir BRÉHAUT Frédérique, « Hubert Védrine : “La France a une influence mondiale” », *Le Maine livres (blog)*, 8 décembre 2015 (<http://lemainelivres.blogs.lemainelibre.fr/>).

<sup>(44)</sup> Christian MALIS, *op. cit.*, p. 275.

<sup>(45)</sup> Adapté de l'antienne “*think globally, act locally*” de la Force internationale d'assistance et de sécurité en Afghanistan.

<sup>(46)</sup> MACRON Emmanuel, *op. cit.*

forces prépositionnées doit contribuer directement à la déclinaison militaire de cette ambition.

Une coordination interministérielle et une gouvernance intégrée sont dès lors primordiales pour identifier les synergies et améliorer le rendement des investissements, militaires notamment. La création d'un comité permanent sous la tutelle de Matignon aiderait à mettre l'équipe France en « ordre de bataille » en reliant les agendas en outre-mer et à l'étranger. Cette démarche peut prendre exemple sur les opérations (ambassadeur spécial pour le Sahel) et compter sur les responsabilités existantes (ambassadeurs à la coopération régionale par bassin océanique). Les bonnes pratiques régionales (accord avec les Comores) et interministérielles à Mayotte pour lutter conjointement contre l'immigration clandestine peuvent inspirer les outre-mer. L'intégration d'un conseiller politique auprès des Comsup participe de cette démarche. Toute absence de coordination conduira inévitablement à l'échec comme le « programme quinquennal d'équipements mutualisés entre ministères » exigé en vain par le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2013.

Décliner l'ambition globale en stratégies régionales et intégrées est un préalable pour éclairer l'action. La stratégie Indo-Pacifique du ministère des Armées peut faire école dans d'autres zones géographiques et sur le plan interministériel. Une démarche inspirée de la méthode britannique d'*Integrated Review* (en cours d'élaboration), au service d'une ambition globale faciliterait la conception d'une stratégie de défense des intérêts français. Les Stratégies militaires opérationnelles régionales de l'État-major des armées peuvent aussi servir d'aiguillon à un exercice interministériel intégrant une dimension européenne. La formalisation de stratégies régionales pourrait redéfinir les ZRP, ZM et chaînes de commandement, et intégrer une réflexion prospective notamment sur la géopolitique des mers dans le Grand Nord.

Enfin, pour concilier « l'ambition 2030 » d'un « modèle d'armée complet et équilibré <sup>(47)</sup> » et les engagements opérationnels, faisabilité et soutenabilité recommandent d'échelonner les investissements en trois phases. Adossée à la LPM 2019-2025, la consolidation couvre le rattrapage capacitaire des forces et établit les conditions de réalisation de l'ambition : nouvelle gouvernance des OM-E, conception des stratégies régionales et validation d'un schéma directeur. La LPM suivante devrait ensuite soutenir la valorisation des forces selon un schéma directeur de type « forces prépositionnées 2030 » cohérent avec les priorités capacitaires, la livraison d'infrastructures et la réévaluation des contrats opérationnels. À l'horizon 2030, l'exploitation d'un dispositif à maturité permettrait d'évaluer les premiers retours sur investissement, de procéder aux ajustements et d'approfondir, voire élargir, le réseau de points d'appui.

La stratégie générale ainsi gouvernée, coordonnée et séquencée s'articule autour d'un concept de forces prépositionnées à concevoir à l'horizon 2030.

---

<sup>(47)</sup> *Revue stratégique, op. cit.*, 2017, p. 78.

**Vers un concept de « forces prépositionnées 2030 »**

L'identification de priorités et de principes doit présider à l'élaboration d'un schéma directeur rénové des forces prépositionnées.

Pour les intérêts nationaux, la *Revue stratégique* de 2017 établit les priorités de sécurité autour du territoire national (métropolitain et ultramarin) et de son voisinage. Afin de garantir l'exercice de la souveraineté, l'effort « Protection » porte sur les régions où elle est potentiellement contestée, en particulier en océan Indien et dans le Pacifique. Dans ce cadre, compenser l'éloignement par l'autonomie est un principe de réalité pour le bassin Pacifique exclu des mécanismes de renforcement d'urgence depuis la métropole.

Au titre des principes, « penser globalement » revient à revoir le prépositionnement en « système de systèmes » de forces, en une combinaison d'un « réseau » de points d'appui et de « couches » constituées par leurs aptitudes opérationnelles <sup>(48)</sup>, quatre au mieux : combattre, soutenir, aguerrir (préparation opérationnelle) et coopérer. Cette « architecture » tire son efficacité de l'autonomie des points d'appui et de leurs interactions. Elle suppose de développer la « connectivité » par la mise à niveau des systèmes d'information et « l'hospitalité » en redimensionnant les capacités d'accueil. Permettant « d'agir régionalement », l'organisation en bassins océaniques et façades africaines conserve pertinence et cohérence. L'efficacité de ces ensembles repose sur la complémentarité des forces (FAA et FAG, FAPF et FANC, BOA et POC) ou leur polyvalence (FFDJ, FAZSOI).

Il s'agit ensuite de recapitaliser les zones traditionnelles d'influence française en concentrant les efforts en Afrique où se combinent intérêts de sécurité, potentiel de croissance et densité de ressortissants. Favoriser l'autonomisation des forces africaines y contribue sachant que plus de la moitié des vingt principaux fournisseurs de contingents aux opérations de maintien de la paix de l'Onu sont des pays africains, et que les cinq plus grandes missions de maintien de la paix, sur les quatorze que compte l'Organisation, sont déployées en Afrique <sup>(49)</sup>. L'effort Prévention consiste à accompagner cet essor en développant qualitativement l'offre des Pôles de coopération et la mobilité régionale de leurs unités. Cette recapitalisation ne doit pas écarter en opportunité la réflexion sur un point d'appui en Asie du Sud-Est pour densifier le réseau entre FFEAU et FAZOI, d'une part et FANC et FAPF, d'autre part. Les facilités offertes par Singapour <sup>(50)</sup>, la Malaisie voire l'Australie (Darwin) participant de ce maillage, il convient en priorité de dynamiser ces partenariats.

Enfin, il s'agit d'ordonner la remontée en puissance des capacités militaires en cohérence avec les principes et les menaces. Pour les effectifs, l'urgence vise le rééquilibrage entre le personnel permanent et celui en mission de courte durée, singulièrement dans les structures de commandement et d'encadrement. D'ici 2030, un

<sup>(48)</sup> Inspiré du « *continuum* d'activités » 2020 des Forces françaises stationnées à Djibouti.

<sup>(49)</sup> ORGANISATION DES NATIONS UNIES, « Conseil de sécurité : les missions de maintien de la paix de l'ONU en Afrique ont accompli des progrès, affirme le Secrétaire général », 20 novembre 2018 ([www.un.org/press/fr/2018/cs13592.doc.htm](http://www.un.org/press/fr/2018/cs13592.doc.htm)).

<sup>(50)</sup> Il est peu probable que Singapour accepte une installation permanente pour ne pas « froisser » la Chine.

renforcement des effectifs serait utile à la création d'unités de coopération régionale aux FFDJ et FAZSOI afin d'équilibrer l'offre sur la façade est-africaine et aux FFEAU pour renforcer l'influence française dans le monde arabe. Les capacités de l'État-major spécialisé sur l'outre-mer et l'étranger nécessiteront d'être adaptées pour soutenir l'acculturation des forces prépositionnées. La modernisation des équipements, quant à elle, devra être pensée en interarmées, prioritairement au profit de la mobilité régionale et des moyens de surveillance. Les capacités terrestres seront à réévaluer aux standards des opérations pour les forces de présence et au niveau technologique des partenaires stratégiques. Au titre du *continuum* avec la métropole, les nouveaux milieux de lutte, cyber et informationnel, ne devront pas être laissés pour compte.

Pour les « forces prépositionnées 2030 », trois options théoriques différenciées peuvent s'envisager et, si nécessaire, se combiner. L'option de rupture vise à passer du modèle actuel de force expéditionnaire depuis la métropole à un modèle décentralisé de points d'appui autonomes par bassin océanique, façade africaine et dans le GAP. À défaut, cette option peut concerner le Pacifique où l'autonomie se traduirait par la mise en place permanente d'un PHA, d'un groupement tactique interarmes « embarquable » et d'un *A400M*. L'option médiane consiste à généraliser aux forces prépositionnées 3 aptitudes « socle » : soutenir, coopérer et aguerir. Rayonnant dans le voisinage, elles sont organisées pour accueillir et entraîner des unités métropolitaines, de l'UE et de partenaires stratégiques de passage. Sans changement, l'aptitude combattre reste réservée aux BOA et à une force de souveraineté par bassin océanique. Des efforts sont attendus en matière d'infrastructure, de mobilité régionale et d'effectifs pour coopérer. Enfin, l'option tendancielle consacre l'organisation actuelle en mettant fin aux ruptures temporaires de capacités et en rétablissant la proportion de militaires permanents. Une gestion dynamique des capacités provenant de métropole et adaptée à la saisonnalité des risques est planifiée.

Pour autant, les forces prépositionnées françaises, même renforcées et modernisées, ne pourront faire face seules aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. L'identification de leviers est impérative pour compléter leur action.

### **Actionner l'ensemble des leviers**

Dans le cadre d'une gouvernance intégrée et interministérielle, la mobilisation des acteurs et des secteurs permettrait d'appuyer les forces prépositionnées. L'Europe, les partenariats stratégiques, le secteur privé et l'innovation constituent des axes prioritaires.

« La vocation de la France n'est pas seulement de contribuer à la construction et à la stabilité de l'Europe, mais aussi de savoir l'entraîner vers le grand large <sup>(51)</sup>. » Sous réserve d'intérêts partagés, la France pourrait être le fer de lance des ambitions globales européennes. La Défense y contribue à travers les opérations (*European Maritime Awareness mission in the Strait of Hormuz* depuis la base française des EAU), l'Initiative

<sup>(51)</sup> GOMART Thomas, *L'affolement du monde. 10 enjeux géopolitiques*, Tallandier, 2019, p. 280.

européenne d'intervention (groupe de travail sur les Caraïbes) et la Coopération structurée permanente (programme de *co-basing* présidé par la France). Pour la coopération, si la LPM suggère de « renforcer les deux POC en proposant d'y accueillir des unités européennes », la coordination existe au Sahel entre les POC, la mission d'entraînement de l'UE et la *Regional Advisory and Coordination Cell* basée à Nouakchott, en Mauritanie. L'efficacité de l'offre française repose aussi sur la mobilisation de financements communautaires dans l'esprit du projet d'extension de la base navale de Djibouti. La présidence française de l'UE en 2022 représente ainsi une opportunité d'entretenir la dynamique d'européanisation du dispositif prépositionné. Enfin, les armées britanniques demeurent un partenaire de choix au moment de célébrer le 10<sup>e</sup> anniversaire du Traité de Lancaster House <sup>(52)</sup>.

Interfaces géostratégiques, les forces prépositionnées sont en première ligne pour dynamiser les partenariats stratégiques. Elles peuvent contribuer à une offre complète, comprenant des volets de coopération, de formation, de préparation opérationnelle et de soutien aux exportations. Dans cette perspective et à l'initiative du conseiller industrie de la ministre, les Armées peuvent s'appuyer depuis 2019 sur une structure de soutien des partenariats et des industriels français de défense. Enfin, sans aller jusqu'aux excès d'une approche transactionnelle, le développement de « stratégies partenariales pragmatiques et évolutives » pourrait améliorer le retour sur investissement sécuritaire en termes diplomatique, économique, voire culturel.

Développer des synergies avec le secteur privé représente une démarche d'avenir. L'exploitation des ressources naturelles est à encourager pour valoriser les outre-mer et « occuper le terrain », allégeant ainsi la charge de sécurisation (forêt guyanaise, ZEE). En mer, le concept français de sécurité maritime s'appuie sur la coopération navale des armateurs français à des fins de partage de l'information fusionnée par le *Maritime Information Cooperation & Awareness Center (MICA Center)*. Ce centre bénéficie de partenariats avec ceux de Singapour et de Madagascar accueillant des officiers de liaison français. Ce réseau de capteurs civils et militaires devrait s'ouvrir aux États (Espagne, Inde, etc.) voire, sous conditions, aux armateurs étrangers.

Enfin, le recours à l'innovation est à stimuler pour pallier l'empreinte militaire limitée. L'allocation de solutions technologiques faciliterait notamment le contrôle des espaces communs et de souveraineté. Le recours aux satellites, aux drones, à l'intelligence artificielle pour le traitement des données est indispensable. Technologie et biodiversité constituent une piste innovante à exploiter. Ainsi pour le projet *Ocean Sentinel*, 169 albatros des Terres australes et antarctiques françaises équipés de balises ont détecté avec succès les échos radars des navires de pêche.

« Cette ambition de la France, puissance d'équilibre, au service de la paix et de la sécurité, ne saurait par ailleurs être mise en œuvre sans un réseau dense d'amitiés, de

<sup>(52)</sup> MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, *Traité de coopération en matière de défense et de sécurité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord* 2 novembre 2010 ([www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/291846\\_BST\\_Co-operation\\_French\\_Text\\_Formatted\\_Final\\_\\_6\\_.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/291846_BST_Co-operation_French_Text_Formatted_Final__6_.pdf)).

Une nouvelle stratégie française  
en matière de forces de souveraineté et de présence

partenariats stratégiques et d'alliances, et une capacité diplomatique globale, car nos responsabilités et nos intérêts de sécurité sont mondiaux. <sup>(53)</sup> »

Sur le plan géopolitique, la France devra concilier sa tradition continentale et son ambition ultramarine en trouvant le bon dosage entre logique de sécurité et logique de puissance. Ses forces armées devront ainsi trouver un équilibre soutenable entre une capacité expéditionnaire depuis la métropole et un dispositif de forces pré-positionnées relativement autonome.

Ne pas prendre la pleine mesure de l'importance stratégique de nos forces de souveraineté et de présence serait une grave erreur et tout abandon irréversible. Après des rationalisations successives du dispositif militaire outre-mer et étranger, l'inflexion et l'ambition portées par le président de la République doivent s'incarner résolument au bénéfice du rang de la France et de l'Union européenne sur la scène internationale.

Dans cette perspective, la conception du prochain *livre blanc* pourrait s'inscrire dans une démarche « intégrée et interministérielle » s'inspirant de l'approche britannique d'*Integrated Review* au service d'une ambition planétaire renouvelée de type *Global Britain*. Enfin, les arbitrages des LPM *post-2025*, dont les premiers jalons pourraient être identifiés dès l'actualisation en 2021, constitueront en cette période d'incertitudes budgétaires des indicateurs de l'ambition militaire globale française. ♦

---

<sup>(53)</sup> MACRON Emmanuel, « Discours sur la stratégie de défense et de dissuasion devant les stagiaires de la 27<sup>e</sup> promotion de l'École de Guerre », 7 février 2020 ([www.elysee.fr/](http://www.elysee.fr/)).

